



Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT

**SEMAINE DU MECONTENTEMENT SOCIAL
ENTRE LE 25 ET LE 30 SEPTEMBRE 2011**

Ambulanciers, Ambulancières Réveillons nous !!!!

Des négociations historiques et importantes vont se dérouler d'ici la fin de l'année dans le champ de la Convention Collective Transport (Rénovation de la Convention, introduction d'une Mutuelle Conventionnelle pour tous, nouveaux critères d'attribution des frais de déplacement pour tous - etc, etc).

Voilà pourquoi, les Organisations Syndicales CGT et CGT FO organisent une semaine de sensibilisation, de débat et d'action dans les formes les plus appropriées selon les entreprises et/ou les activités pour exprimer le mécontentement social chez les Ambulanciers, les Voyageurs, les Marchandises, ... Un point fort commun sera le Lundi 26 septembre.

Même si les organisations comprennent la morosité et le défaitisme touchant les salariés, la FNST CGT et FO Transport et Logistique refusent qu'on pointe comme seule solution à la crise économique les sacrifices et les efforts imposés aux seuls salariés. Pour la CGT et FO, Ils ne sont pas responsables ; mais otages des choix des Politiques et des Décideurs économiques ayant comme seul intérêt l'argent facile à court terme !

Les Ambulancières et les Ambulanciers n'échappent pas au sentiment de mécontentement social et à l'aspiration d'une autre politique sociale en faveur des salariés seul producteur de valeur ajoutée.

⇒ L'OUVERTURE IMMEDIATE DE NEGOCIATIONS SALARIALES AMBULANCIERS

Au 1^{er} janvier 2011, le SMIC a augmenté de 1,60 % pour prendre en compte l'évolution du coût de la vie de la fin de l'année 2010. Les Ambulancier(ères)s n'ont pas vu de répercussion sur les taux A et B au 1^{er} janvier 2011.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, à ce jour, selon l'Insee, les prix ont progressé de 1,90 %. Et là aussi, aucune augmentation des salaires n'est venue corriger au moins le pouvoir d'achat.

☺ La CGT Ambulanciers exige l'ouverture immédiate des négociations salariales pour prendre en compte les évolutions de prix à ce jour et à venir d'ici la fin 2011. Soit au moins 1,60 % au titre de 2010, plus 1,90 % au titre des 8 premiers mois de l'année 2011, ...

☺ La CGT Ambulanciers revendique un taux horaire de 11,20 € à l'emploi le plus bas hors ancienneté à l'embauche.

⇒ **LA SUPPRESSION DES EQUIVALENCES**

Les Employeurs du secteur du transport sanitaire sont les seuls à ne pas payer toutes les heures réellement effectuées par les salarié(es).

☺ **La CGT Ambulanciers** continue d'exiger de se battre pour le paiement de toutes les heures travaillées en totalité et non sous forme d'équivalence. C'est donc la suppression de l'avenant n°3.

Beaucoup d'entreprises dans lesquelles nous travaillons ont moins de 11 salariés. En 2013, des élections vont avoir lieu dans toutes ces entreprises pour déterminer la représentativité des Organisations Syndicales au niveau national.

☺ **La CGT Ambulanciers** appelle tous les salariés du transport sanitaire à débattre entre eux, à valoriser et faire valoriser massivement les revendications CGT.

Pour la CGT Ambulanciers (première Organisation Syndicale du secteur) c'est la suppression immédiate des équivalences.

⇒ **LA PENIBILITE RECONNUE ET COMPENSEE**

La pénibilité s'exprime par bien des contraintes ou sujétions dans notre métier. Ce sont, notamment, des journées à rallonge à cause des équivalences ; le port ou l'aide aux malades dans les déplacements ; les horaires décalés ; les repas pris à heures non fixes, le travail le samedi/dimanche/nuit ; etc.

Tout ceci a des répercussions sur le sommeil, sur la santé physique (troubles musculo- squelettiques, ...), sur la santé psychique et psychologique, ...

Il n'est pas rare que l'organigramme de travail journalier soit établi de telle manière qu'il ne permet pas l'attribution de frais de repas par le contournement de la convention collective.

Le Ministre des Transports, en charge de la Convention Collective intégrant le secteur sanitaire, propose l'ouverture de négociations sur la compensation de la pénibilité dans une lettre écrite du mois d'Août en réponse à l'interpellation de la CGT. Alors chiche !

☺ **La CGT Ambulanciers** revendique la création d'un système de CFA (Contrat de Fin d'Activité) spécifique avec un départ à 55 ans compensant la pénibilité de notre travail.

☺ **La CGT Ambulanciers** avec les autres secteurs du Transport Routier CGT revendique aussi l'attribution des frais de déplacement sur la base de l'Amplitude de travail et non des places fixes du midi et du soir et les mêmes taux pour tous les salariés du transport routier. Cette négociation va, enfin, s'ouvrir courant septembre... Soyez attentifs !

Dans la semaine du 25 au 30 septembre, soyons attentifs à ce qui va se passer, sachons accueillir l'information CGT et CGT FO, débattre ensemble de la situation dans notre entreprise et dans nos entreprises qui est souvent similaire.

Sachons, avec la CGT et la CGT FO, trouver des formes appropriées pour signifier notre mécontentement collectif aux Employeurs et au Gouvernement dans des gestes et sous des formes appropriées à notre activité de transport sanitaire, notamment le 26 septembre.

Montreuil, le 15 septembre 2011.